
PROCES-VERBAL DE LA 85E AG DE L'AFH
Lundi 17 mars 2025 à 10h30
Boutique Hôtel Corbetta – Route des Paccots 169 – 1619 Les Paccots

1. Salutations, ouverture, constitution

1.1 Salutations, bienvenue par la Présidente

J'ai le plaisir de vous saluer toutes et tous aujourd'hui ici au Boutique Hôtel Corbetta aux Paccots pour la 85^e Assemblée Générale de notre Association Fribourgeoise des Hôteliers.

J'ai le plaisir et l'honneur de saluer parmi nous les personnalités suivantes :

- Madame Françoise Savoy, Présidente du Grand Conseil
- Madame Chantal Honegger de la Commune de Châtel-St-Denis
- Monsieur Alain Becker, Directeur de l'ARH
- Monsieur Pierre-Alain Morard, Directeur de l'UFT
- Monsieur Christophe Renevey, Directeur Adjoint de l'UFT et Président de la Bénichon du Canton de Fribourg
- Monsieur Pascal Charlet, Directeur Adjoint de la FPE CIGA
- Monsieur Philippe Roschy, Président de GastroFribourg
- Monsieur Xavier Pirlet, Secrétaire général de GastroFribourg
- Monsieur Sven Dietrich, Directeur de Forum Fribourg et Président de l'Association fribourgeoise des Loisirs et des Sports
- Notre Président d'honneur, Monsieur Raymond Surchat
- Mesdames, Messieurs, les représentants de la presse
- Chers Membres,
- Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous d'avoir accepté notre invitation et je déclare ainsi la 85^e AG ordinaire de notre association ouverte. Je profite de l'occasion pour remercier Mme Pauwels et ses équipes pour leur accueil chaleureux au Boutique Hôtel Corbetta qui s'apprête à fêter ses deux ans d'ouverture.

Avant de traiter les points portés l'ordre du jour, la parole est donnée à Mme Chantal Honegger, conseillère communale de Châtel-St-Denis qui est ravie de participer à cette Assemblée dans le district de la Veveyse.

L'ordre du jour avec l'invitation à l'AG vous a été envoyé le 20 février 2025, conformément aux statuts. Le PV de notre AG 2024 pouvait être consulté sur le site internet communiqué sur la convocation. N'ayant reçu aucune remarque ni proposition à la suite de la convocation, l'ordre du jour tel qu'annoncé est donc accepté.

1.2 Constitution de l'Assemblée, élection des scrutateurs

La Présidente rappelle que seuls les membres affiliés ont le droit de vote.

Représentants du bureau de vote et d'élection :

- Scrutateur : Raymond Surchat
- Nombre de voix enregistrées au début de l'AG : 15

1.3 Approbation du procès-verbal de la 84^{ème} AG du 11.03.2024 à Givisiez

Aucune contestation / remarque n'a été adressée à notre secrétariat.

Sans remarque de la part de l'Assemblée, le PV est approuvé avec remerciement à son auteure.

2. Rapport de la Présidente

Chers collègues, chers partenaires et invités,

Je ne vais pas maintenant vous dévoiler nos actions futures, que nous vous présenterons ultérieurement. Je souhaite plutôt débiter par un constat satisfaisant des nuitées 2024, bien qu'en très légère baisse de 2.5% par rapport au record de 2023. Ce léger recul s'explique par la diminution des nuitées dans les districts de la Sarine et Lac, impactés par plusieurs fermetures d'hôtels temporaires ou définitives à la suite de changements de propriétaires ou de travaux. La croissance dans le district de la Gruyère (+4.4%) ne compense que partiellement cette tendance. L'année 2024 est tout de même la 2^e meilleure année de l'hôtellerie fribourgeoise, en dessus de 2019, année de référence, mais en deçà du record de 2023. Je fais volontairement abstraction de 2020-21-22, des années à oublier pour tous. Le taux d'occupation des chambres de 46% (CH 55.1%) ainsi que la durée moyenne de séjour de 1.56 jours, restent constants. Les 484'516 nuitées hôtelières obtenues, représentent près de 58% de toutes les nuitées commerciales. La parahôtellerie, elle aussi, affiche un résultat inférieur de 2%, à cause notamment d'une météo capricieuse.

C'est donc une année de stabilité. Grâce aux nouveaux projets hôteliers et de loisirs, l'avenir est tout de même prometteur pour renforcer notre position globale en tant que destination attractive.

On note que la saison estivale demeure la meilleure période annuelle, l'automne est stable, mais les mois d'hiver sont difficiles et le printemps a encore de belles marges de progression... Quant à l'analyse par district, sans grande surprise, elle met en exergue la progression de 4.4% sur la Gruyère et la problématique des fermetures d'hôtel sur le district de la Sarine. Or 40 chambres viennent d'ouvrir avec Hine Adon Aparthotel Fribourg Nord à Granges-Paccot et dès ce mois de septembre, le plus grand hôtel du canton, l'Hôtel**** des Innovations à Marly, ouvrira avec 167 chambres et une offre complète dans le segment MICE. Puis en 2026, le projet hôtelier AC Hôtel du groupe Marriott à Bulle donnera encore un nouveau souffle dans le sud du Canton. Quant à la Veveyse et à la Glâne, la progression est belle, mais avec le nombre de nuitées moins significatif à l'échelle du canton, soit 3.8% des nuitées cantonales à eux deux.

Concernant les pays de provenance de nos clients, là encore sans surprise, 69.5% de clientèle suisse pour 30.5% de clientèle étrangère, principalement des pays limitrophes. La clientèle internationale est encore frileuse aux vues des conflits internationaux connus et des situations économiques compliquées.

Depuis 2021, grâce à la convention signée par l'UFT avec Airbnb et à l'obligation d'annonce légiférée, les 88'263 nuitées 2024 de cette économie de partage sont inclus dans les nuitées de la parahôtellerie commerciale, et affichent à elles seules, une progression de 13.5%. Il s'agit bien d'une économie parallèle importante et l'exécution tant attendue d'un réel contrôle se justifie désormais.

Force est de constater qu'en 2024, nous avons consolidés nos activités et fait preuve d'une grande capacité d'adaptation face aux défis économiques et sociaux qui se multiplient (inflation, augmentation des charges, difficultés de recrutement et de fidélisation des équipes). Nos établissements ont tout de même su rénover leurs outils de travail pour une offre de qualité, un accueil irréprochable et une satisfaction de notre clientèle.

Notre hôtellerie fribourgeoise vogue sur un fragile équilibre, dont il faut tous être conscients ! L'augmentation de l'offre est naturellement au bénéfice d'augmentation de nuitées, mais cet atout, est aussi à manier avec précaution et expertises pour ne pas trop fragiliser les structures fiables existantes. Les nouvelles offres doivent répondre à d'autres besoins que nous ne pouvons combler aujourd'hui, s'ouvrir à de nouvelles perspectives et ramener de nouveaux segments de marché. Il ne suffit pas de partager le même gâteau en de plus nombreuses tranches, inévitablement plus petites... mais plutôt d'encourager et soutenir les créateurs d'événements, les organisateurs de manifestations, de congrès et de séminaires, et d'unir nos forces autour d'actions de grande envergure, comme nous le faisons davantage aujourd'hui avec toutes les associations faïtières et nos autorités régionales. Ainsi l'avenir sera prometteur pour tous !

En 2024, nous avons tout d'abord uni nos forces et compétences pour investir, comme l'an passé, dans la promotion de la relève avec l'organisation du 2^e Trophée des Nouveaux Talents de l'hôtellerie à Gruyères le 4 mai 2024.

Lors du Salon des Goûts & Terroirs du 30.10 au 03.11.24, un pavillon commun avec H&GFF, GastroFribourg pour la promotion des métiers de bouche, a été mis sur pied rapidement, entourés de grands ambassadeurs fribourgeois (tels que Jorge Cardoso,

Pepe Clément ou Romain Baudoix), le tout sous la baguette de mains de maîtres avec François Baumann et Xavier Pirlet, tous deux chefs de projets. Nous les remercions chaleureusement pour leur immense travail en un temps record, la parfaite exécution et le succès escompté.

La traditionnelle formation feu pour nos collaborateurs, a rencontré comme chaque année, un franc succès.

Avec la distribution de 30 bons de CHF 300.- à faire valoir uniquement dans nos établissements membres, l'action dénommée « Fribourg, Berceau de la Fondue », a débuté en novembre 2024 et vient de se terminer fin février 2025. Cette action commune a octroyé une plus-value à chacun de nos clients séjournant 2 nuits consécutives. Leur carte d'hôte incluait un bon Karyion pour une fondue moitié-moitié offerte auprès des collègues restaurateurs participants à cette promotion. Le nombre de cartes d'hôtes émises, incluant ce bon dans le respect des critères évoqués, a été de 7'450 pour un nombre de bons effectivement consommés d'environ 10%, soit 741. Cette action a été bien appréciée et a ravivé le capital sympathie de notre canton. Ce type de promotion en collaboration avec d'autres faïtières et l'UFT est pour sûr amenée à être reconduite. C'est pourquoi, pour davantage de notoriété et de succès, il est aussi primordial que vous en informiez toutes vos équipes et qu'un effort de communication auprès de votre personnel soit activement mis en place en amont de la période concernée.

A l'avenir, nous comptons davantage sur vous pour relayer activement ce type de promotions, afin que ces efforts ne soient pas vains !

Comme vous le constatez, nous n'avons que peu de temps pour profiter du sommeil réparateur, dont nous sommes pourtant les garants...

Nous voulons pouvoir accueillir nos hôtes dans un environnement propice, en campagne comme à la ville. L'accessibilité facilitée et non restrictive, la mobilité en transports publics comme en voiture, et les commerces de proximité demeurent des priorités pour l'assurance d'un séjour réussi, où le client reviendra sans contrainte, en se sentant le bienvenu et où la destination suscitera ainsi des séjours prolongés. Tant qu'il y a la volonté, l'espoir demeure... La volonté, nous l'avons et nous nous engageons sans relâche pour une même volonté politique.

Concernant l'initiative cantonale aboutie, pour un salaire minimum, nous défendons bec et ongles notre CCNT, qui fait ses preuves depuis longtemps et nous nous battons, avec nos collègues restaurateurs, pour que celle-ci prévale sur toute nouvelle législation cantonale. De même, nos contacts s'intensifient avec le nouveau chef de la police du commerce, Monsieur Jérémie Overney, aujourd'hui excusé et retenu par d'autres obligations ; le Conseil d'Etat doit en effet encore mettre en application un réel contrôle à la suite de l'obligation d'annonce légiférée en 2021 pour tout logement, type Airbnb. Or l'affaire n'est pas si simple... mais nous recherchons des solutions constructives.

Je profite alors d'adresser toute ma gratitude à mes collègues du comité. Merci aussi à la FPE pour le soutien et le travail accompli.

En 2024, nous avons gagné une seconde bataille sur le passé, mais l'actualité macro-économique et géopolitique ne présage rien de facile... Les premiers mois 2025 sont globalement mitigés et nous ne voyons que peu de signes de bon augure ! Si ce n'est, peut-être, la baisse du taux hypothécaire, qui nous est favorable, compte tenu de nos importants actifs immobilisés.

Alors forts de nos expériences et armés face à l'adversité, bien que la situation 2025 évoquée nous interpelle, tournons-nous vers l'avenir avec autant de détermination face aux nombreux défis !

Merci de votre aimable attention.

3. Comptes de l'exercice 2024

3.1 Présentation des comptes de l'exercice 2024

Présentation des comptes de l'exercice 2024 par la trésorière.

Les comptes 2024 présentent un résultat négatif de **CHF 2'893.23**

L'état de la fortune au 31.12.2024 est de **CHF 109'501.71**

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes

La Présidente remercie Messieurs Flavio Gomes et Jörg Bizolier d'avoir effectué la vérification des comptes. Elle remercie tout particulièrement Jörg Bizolier qui a accepté de remplacer, au pied levé, M. Perret.

Le rapport est présenté à l'écran et chacun dispose de quelques instants pour en prendre connaissance.

Après vérification des comptes en date du 24 février 2025 par Flavio Gomes et Jörg Bizolier, les vérificateurs relèvent que les comptes sont tenus avec exactitude et que les sommes figurant au bilan et au compte de pertes et profits de l'exercice sous revue concordent avec la comptabilité.

3.3 Approbation et décharge comptes 2024

Acceptez-vous le bilan et les comptes de l'AFH pour l'année 2024, tels que présentés et donnez-vous décharge au comité et aux réviseurs.

Vote :

Pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0

Les comptes 2024 sont acceptés avec un résultat négatif de **CHF 2'893.23**.

Aucune question/remarque n'est soulevée, l'assemblée confirme l'acceptation des comptes 2024 et donne décharge au comité et réviseurs.

3.4 Budget 2025

Présentation du budget 2025.

3.5 Approbation du budget 2025

Acceptez-vous le budget de l'AFH pour l'année 2025, tel que présenté ?

Vote :

Pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0

Le budget est accepté.

Aucune autre question n'est soulevée, la Présidente et le comité remercient les membres actifs de leur confiance.

4. Affiliation/démission

4.1 Affiliation

Nous avons le plaisir d'accueillir les membres suivants :

Nouveaux Membres Affiliés

- Hôtel Restaurant la Croix Blanche à Sugiez
- Emilie Oberson, la dame du Café, comme membre personnel

Nouveaux Membres Affiliés en 2025 déjà connus

- Hôtel des Innovations à Marly
- Hôtel de Ville de Gruyères
- Romantik Hôtel l'Étoile à Charmey

4.2 Démission

Nous remercions (et regrettons) :

- Hôtel Restaurant La Terrasse à Pont-la-Ville
- My Hôtel Givisiez SA
- Pierre Lehmann, membre personnel (départ à la retraite)
- Les Montagnards à Broc
- L'Hôtel de Ville d'Attalens

5. Représentations de l'AFH

Marc Joachim explique les différents groupes de travail dans lesquels les membres du comité de l'AFH siègent :

- Comité ARH : MJ
- Comité de H&GF Fribourg : Marc Joaquim transmet les bonnes salutations de Monsieur Marco Stöckli, Président de HGFF et lit son rapport.
- Commission marketing de l'UFT : SR
- Délégués Hotellerie Suisse : SR – FB - AM
- Comité Fribourgissima : SR
- Comité de la Bénichon du Pays de Fribourg : SR
- Groupe Parlementaire fribourgeois de l'ARH : SR

Marc Joachim présente encore quelques chiffres et statistiques qui concernent les apprentis notamment.

6. Elections

- **Changement au sein du secrétariat**

Sophie Cruchet, ayant décidé de développer davantage sa propre activité, a diminué son taux au sein de la FPE-CIGA et remet donc la gestion du secrétariat de l'Association fribourgeoise des Hoteliers à sa collègue, Coralie Vuichard.

Sophie Rouvenaz revient en quelques mots sur les 10 années de Sophie Cruchet au sein de l'AFH, la remercie chaleureusement de tout le travail accompli et, d'un commun accord avec les membres du comité, la nomme « Membre d'Honneur » de l'AFH. Sophie Cruchet est acclamée par l'ensemble de l'Assemblée. La présidente souhaite enfin la bienvenue à Coralie Vuichard qui se présente en quelques mots.

- **Réélection des membres du comité**

L'ensemble des membres sont réélus au comité à l'unanimité et par acclamations

- **Réélection de la présidence**

Sophie Rouvenaz accepte de renouveler son mandat de Présidente au sein du comité. Elle est réélue à l'unanimité et par acclamations.

- **Election des vérificateurs aux comptes**

Flavio Gomes et Jörg Bizolier sont réélus vérificateurs aux comptes

- **Nomination des délégués HotellerieSuisse**

Les délégués HotellerieSuisse sont Madame Amina Montasri, Monsieur François Baumann et Madame Sophie Rouvenaz. Les 3 délégués sont réélus à l'unanimité.

7. Activités de l'AFH 2025

Amina Montasri explique les différents défis qui attendent notre association en 2025 :

- START qui a déjà eu lieu en février au Forum Fribourg et qui a rencontré un vif succès.
- Le Trophée des nouveaux Talents de l'Hôtellerie-Restauration le 24.05.2025 à Villars-sur-Glâne
- Formation : Premiers secours organisée sous 2 jours en mai 2025.
- Volonté de tenir à nouveau un pavillon au Salon Suisse des Goûts et Terroirs du 29 octobre au 2 novembre 2025
- Assises du tourisme fribourgeois le 29.10.2025 à l'Hôtel

8. Divers et paroles aux invités

Introduction à l'intervention de Mme La Présidente du Grand Conseil, Mme Savoy par Sophie Rouvenaz

Mme La Présidente du Grand Conseil, Mme Savoy

Comme fille de boulanger et étant née à la Bénichon, nous vous savons d'ores et déjà à nos côtés dans la défense et promotion de nos fabuleux produits du terroir et de nos traditions.

D'autre part en tant qu'enseignante et directrice adjointe du cycle d'orientation de Marly, mais aussi comme maman de 3 jeunes adolescents, nous espérons que vous aurez pu apprécier nos engagements prioritaires pour la promotion de la relève.

Je dois cependant vous faire une confession... Lorsque que j'ai appris que vous enseigniez non seulement la géographie et l'histoire, mais aussi le français ; la pression m'a conquise ! J'espère donc, jusqu'à présent, avoir respecté au mieux notre belle langue française...La parole est à vous.

Merci de vos encouragements réconfortants et de votre soutien. Nous savons, votre agenda très chargée, nous vous sommes encore plus reconnaissants d'être aujourd'hui présente à nos côtés.

Introduction à l'intervention de Monsieur Becker, Directeur de l'ARH par Sophie Rouvenaz

Pour les nouvelles fraîches de Romandie et les informations de notre faîtière HotellerieSuisse, j'invite Monsieur Alain Becker, directeur de l'Association Romande des Hôteliers.

Merci Alain

Introduction à l'intervention de Monsieur Pierre-Alain Morard, Directeur de l'UFT par Sophie Rouvenaz

Fidèles à nos caractères communs d'optimistes invétérés, nous avons gardé le meilleur pour la fin. Avant de partager le verre de l'amitié en toute convivialité et dans le but de clore cette assemblée sur des notes positives, dont tu as le secret, c'est à notre directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme, Monsieur Pierre-Alain Morard, que revient naturellement cette lourde tâche.

À la suite de ces trois interventions, Sophie Cruchet adresse quelques mots et remercie très chaleureusement les membres du comité ainsi que le Président d'Honneur, Monsieur Raymond Surchat pour la confiance témoignée durant les 10 ans qu'elle a fait au sein du secrétariat de l'AFH. Elle passe le témoin, non sans émotion, à sa collègue, Coralie Vuichard.

L'Assemblée est close à 12h. Madame Sophie Rouvenaz remercie les personnes présentes pour leur attention et leur participation active et les invite à se rendre dans la salle adjacente pour partager un verre de l'amitié, suivi du repas en toute convivialité au restaurant.

Ainsi fait aux Paccots, le 17.03.2025
Par Coralie Vuichard, Secrétaire